

L'ÉGLISE SAINT-LOUIS

Comment saint Roch a perdu son chien

On trouve dans les registres du Conseil de fabrique, à la paroisse Saint-Louis de Fontainebleau, une curieuse délibération. Elle est datée du 2 août 1828. Ce jour-là, le Conseil s'avisa que cinq statues décorant l'église présentaient un aspect disgracieux. Aussi proposa-t-il à leurs propriétaires, les confréries de Saint-Fiacre, Saint-Roch, Sainte-Anne, Saint-Louis et Saint-Éloi, de « changer les statues représentant leur saint patron contre d'autres d'égale hauteur ».

Pour l'effigie de saint Roch, la délibération stipule, de plus, que « la représentation d'un chien dans une église était déplacée et même inconvenante et qu'elle sera supprimée et enlevée ». Cette décision fut probablement exécutée. Ainsi pouvait-on voir, couronnant un chapiteau de pilastre, un saint Roch, de 2 m de haut mais, à ses côtés, ne subsistait de son fidèle compagnon qu'un moignon d'arrière-train.

Nous avons signalé précédemment que saint Roch était le patron des carriers et qu'on l'invoquait pour la guérison de leur maladie professionnelle particulière, probablement une forme de silicose. Il ne semble pas que cette sainte protection ait empêché les carriers de mourir presque tous avant d'avoir atteint leur quarante-cinquième année car telle était, à peu d'exceptions près, leur plus grande longévité, selon les observations de Domet, dans son « Histoire de la forêt ». Leurs dangereuses conditions de travail, leurs maladies, leur misère, leurs bas salaires, suffirent à expliquer la violence de leurs émeutes en 1830 et en 1848.



Église Saint-Louis : la statue de saint Roch.